



Carte d'identité :

L'association AFAD (Aide Familiale à Domicile) Centre Régional Roubaix Tourcoing Vallée de la Lys, issue des mouvements de l'éducation populaire gère un service d'aide et d'accompagnement au domicile des familles (SAAD familles). Le SAAD emploie 35 TISF et 20 AES, intervient sur 26 communes de la métropole lilloise et accompagne plus de 900 familles à leur domicile.

Contexte :

En protection de l'enfance, les mesures judiciaires mises en place dans le département du Nord sont très largement majoritaires (94.3% des mesures de protection contre 72,9% en moyenne sur le territoire Français). Sur ce même département, les populations dites « vulnérables » sont plus nombreuses et davantage touchées par la pauvreté monétaire (40,1% des familles monoparentales contre 32,9% en France métropolitaine). La population couverte par le RSA est largement supérieure à la moyenne nationale.

Sur les 1000 premiers jours de la vie de l'enfant, le plan départemental d'aide aux familles du Nord prévoit le développement d'une politique d'accompagnement des familles en période pré et post natale, dans laquelle s'inscrit l'AFAD de Roubaix.

Ainsi en 2016, **l'AFAD a été sollicitée par les services de PMI et d'ASE du Département du Nord afin d'accompagner des situations de nourrissons placés en pouponnière et en famille d'accueil, dans le cadre de visites en présence d'un tiers.**

Objectifs :

- Soutenir les parents confrontés aux mesures de placement de leur nourrisson.
- Maintenir et travailler le lien parent-enfant.
- Accompagner les parents dans leur rôle de parent et suivre le retour au domicile des enfants.

Objectifs - suite :

- Assurer une entente entre les acteurs autour du parent et de l'enfant afin de favoriser l'alliance éducative.
- Sécuriser les moments de séparations.
- Faire le lien avec l'ASE et les différents professionnels afin de réduire la durée des placements.

Fonctionnement :

- Accompagnement renforcé dès la sortie de maternité par les TISF couplé si besoin et selon la situation avec des AES (accompagnants éducatifs et sociaux).
- Mise en place d'un Plan d'Action Concertée (PAC) avec les familles pour un accompagnement à court et long terme en fonction des besoins et des situations.
- Evaluation régulière de l'évolution de l'accompagnement.
- Temps d'échange et de concertation réguliers permettant aux différents partenaires de se coordonner pour une intervention cohérente qui permet à chaque famille d'être actrice dans l'accompagnement.
- Mise en place d'actions spécifiques de prévention des dysfonctionnements du lien parents-enfant par une équipe pluridisciplinaire de professionnels spécialisés en périnatalité (TISF, AES, Assistant familial, éducateur de jeunes enfants, infirmier puériculteur, psychologue, pédopsychiatre, sage-femme, médecin de PMI, référent ASE, ...).

Points forts :

- Un accompagnement spécialisé et renforcé pour les nourrissons placés.
- Des professionnels TISF formés à l'observation fine des interactions parents-enfant.
- Un accompagnement permettant de réduire la durée de placement.